

>> Bulletin Municipal



Rogny-les-sept-Ecluses

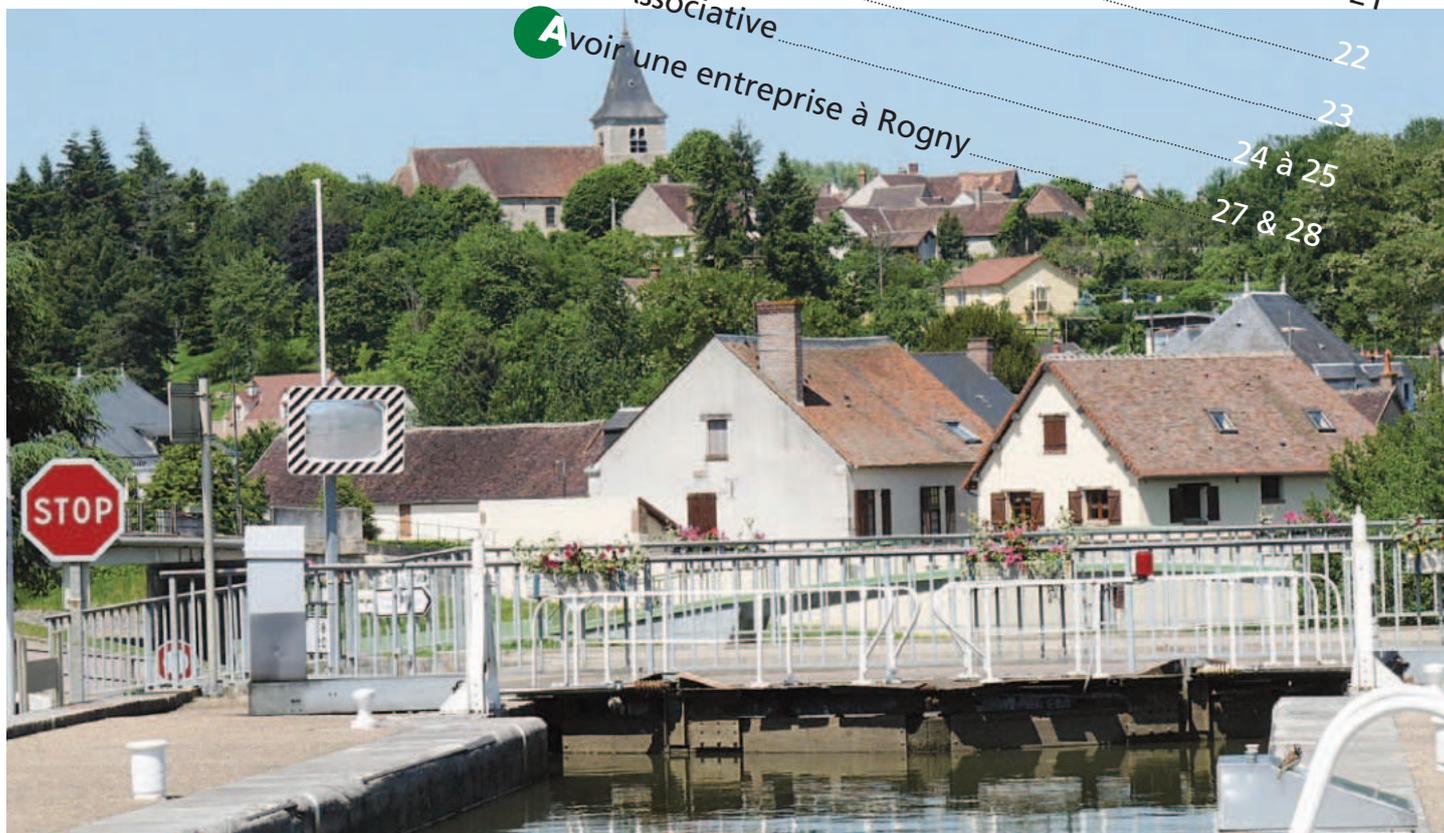
2011



Mairie : Tél. : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
rogny-les-7-ecluses@wanadoo.fr - www.rogny-les-7-ecluses.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire - L'Equipe Municipale	1
Les Commissions et Délégués - Horaires des cars	2
Les Services	3 à 5
Les Démarches Administratives	6
Etat Civil - Les Finances	7
Les Evènements	8
Action Municipale - Maisons Fleuries	9 à 13
Les Fêtes de Noël	14
La Communauté de Communes	15
Action Touristique	16 à 18
Au service des Personnes	19 à 21
Les P'tites Frimousses	22
Aux Ecoles	23
Vie Associative	24 à 25
Avoir une entreprise à Rogny	27 & 28



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la commission correspondante, les Présidents et Responsables d'Associations, certains Commerçants.

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les Conseillers Municipaux, si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.

Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie.

>> LE MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir qu'au nom de toute l'équipe municipale je vous adresse mes vœux 2011 !

Depuis une quinzaine d'années le changement opéré dans la commune modifie considérablement l'aspect du village. Nous subissons le déclin du monde agricole.

Aujourd'hui seulement sept agriculteurs sont en place à Rogny. Par contre l'augmentation du tourisme avec la politique menée liée au Canal (deux ports), l'augmentation de l'accueil au camping et la hausse de la venue des camping-cars permettent de maintenir la vie au village : quatre commerces ont vu ou revu le jour en 2010.

Malgré le coup de frein lié à la crise des banques en 2009, la politique volontaire de construction nous permet ce jour de conserver sans problème l'école. Le regroupement pédagogique représente environ 70 élèves.

Il va de soi que pour que cela dure il faut également du travail. Dans le contexte actuel c'est la première de mes inquiétudes.

Je signale également le bon fonctionnement du Haras de Cottard et du Poney-Club ainsi que du Pôle Santé de Bourron.

Je n'oublie pas le projet de réhabilitation de la salle des fêtes qui sera maintenu pour 2011.

Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie du village !

>> L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Claude SAMYN, Maire, Agriculteur retraité

Gérard FOUCHER, 1^{er} Adjoint, Agent de maîtrise - Retraité

Jean-Marc SOULARD,
2^e Adjoint, Expert automobile - Retraité

Jacqueline HENRIAT,
3^e Adjointe, Commerçante en retraite

Fortunade DAVIET NOUAL, Rédactrice

Jean-Luc MARCHAND,
Agent de maîtrise navigation

Marie-Carmen GAUDIN, Chef d'entreprise

Geneviève MARTEAU-LORIOUX,
Agricultrice, Ingénieur agricole

Michel FONTENOY,
Chauffeur, Président Tennis de table

Eric VERON, Agent de navigation

Julie MARTHELOT, Employée de SAMU

Alexandre LOISEAU, Chauffeur, Installateur

Frédéric KELLER, Cascadeur, Comédien d'action

Gérard SEMENCE, Agent de navigation

Jean-Claude CHARENTON, Agent de navigation

>> LES SERVICES

La Mairie est ouverte :
du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9h à 12h.

1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél. : 03 86 74 51 78
Fax : 03 86 74 56 91
E-mail : rognny-les-7-ecluses@wanadoo.fr
Site : www.rognny-les-7-ecluses.fr

L'équipe communale :

Secrétaire de mairie : **Danielle D'ALIFE**

Secrétaire d'accueil : **Brigitte NOEL**

Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**

Agent d'entretien : Restaurant scolaire : **Katia VERON** et **Julie DHIERS**

Salles communales, mairie et école : **Katia VERON**

Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Daniel GARCIA, Jacky GRENOT, Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU**, en apprentissage.

Agent Postal : **Sabrina CHARENTON**

L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 12h.

Tél : 03 86 74 54 17

CCAS : Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence est assurée le mercredi matin par Jacqueline HENRIAT. Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat à la DDE Auxerre, 3 rue Monge, au **03 86 48 41 00**.

Tri Sélectif : Route de Châtillon et Quai Sully

Pour les autres déchets, vous disposez d'une déchetterie cantonale à Champcevais (*les mardis, jeudis et samedis matin de 9h à 12h*). Plus de renseignements page 11.

Service National : Recensement en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (*JAPD*). Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1994 doivent se faire recenser au service Accueil de la Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

(Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents.)

Tarifs Municipaux

Salle des Fêtes

Pour les particuliers de la commune :

➤ 129,58 €/ jour d'utilisation

Pour les particuliers hors commune :

➤ 205,81 €/ jour d'utilisation

Tarifs Concessions Cimetière

- Centenaire : 500 €

- Cinquantenaire : 275 €

- Trentenaire : 165 €

- Temporaire (15 ans) : 60 €

Tarifs Cantine Scolaire : La maison de retraite de Champcevais fournit l'école communale de Rogny au prix de 3,17 euros/repas pour l'année 2010/2011 selon le principe de la "liaison froide" depuis le 4 novembre 2010.

Ramassage des Ordures Ménagères : Le lundi matin et le jeudi matin dans le bourg : uniquement le lundi l'hiver (*01/10 au 31/03*). En raison des jours fériés, la collecte sera effectuée les **26/04, 29/04, 03/06, 14/06, 17/06, 15/07, 16/08, 19/08**.

Balayage des rues du Bourg 2010 : **07/02, 07/03, 04/04, 02/05, 14/06, 04/07, 01/08, 05/09, 03/10, 07/11**

Pour une meilleure efficacité des prestations, nous demandons aux riverains, de déplacer leurs véhicules la veille au soir des passages de la balayeuse. Merci d'avance.

>> LES SERVICES

Numéros de téléphone à retenir :

Pompiers	18
Gendarmerie	17
Docteur Daviet	03 86 74 53 04
Infirmières Odile STAES et Stéphanie GERARD	03 86 74 96 76
Pharmacie BELLOT	03 86 74 54 64
Service de garde - SAMU	15
Mairie	03 86 74 51 78

La Poste	03 86 74 54 17
Office du tourisme	03 86 74 57 66
Taxi 7 écluses	06 76 47 59 60 ou 03 86 74 53 12
Allô, Service Public	3939
Les Secours pour les téléphones mobiles	112
Assédic	39 49
CPAM	36 46
Pharmacie de garde	32 37

>> Services Publics de Bléneau

Une très bonne année pour le relais de Services Publics de Bléneau.

Le bouche à oreille a permis aux personnes du canton de se déplacer pour rencontrer les différents intervenants, que ce soit dans le domaine du social, de l'emploi, de la santé, du logement...

• Le social

- Le Conseil Général par le biais d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale
- La Caisse d'Allocation Familiale par le biais du visio-accueil
- L'AFTAM : accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Général
- Une médiatrice du PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation) intervient pour la gestion des impayé d'énergie (EDF, eau, gaz, bois...)
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

• La santé

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- La Protection Maternelle Infantile
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

• L'emploi

- La Maison de l'Emploi
- Ressources 89
- La mission locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans)
- Pôle Emploi (pour les plus de 26 ans)

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- Le PACT concernant l'Agence Immobilière à Vocation Sociale

• Le droit

- Le conciliateur aide les personnes à trouver des solutions aux problèmes de voisinage, avec les institutions...

• Les passeports biométriques

- 111 passeports biométriques ont été fabriqués depuis le début de l'année, et 97 cartes nationales d'identités

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	- Assistantes sociales sur rendez-vous (9h - 12h)	
	- CPAM (9h-11h)	
	- Visio-accueil CAF (10h30-12h)	- conciliateur (14h-16h)
MARDI	- Maison de l'Emploi (8h30-11h30)	- PACT (14h-17h) : un mardi sur deux
	- ADIL (10h-12h) : 4 ^e mardi tous les 2 mois	
MERCREDI	- Ressources 89 (sur rendez-vous)	- RAM (14h-16h) : le 2 ^e mardi de chaque mois
JEUDI	- PMI (10h30-12h) : 2 ^e jeudi de chaque mois	
VENDREDI		

Agence Postale

L'agence postale communale est tenue par **Sabrina CHARENTON** depuis le 1^{er} octobre 2007.

Vous y retrouverez les principaux services de La Poste,
6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h.

Levée du Courrier du lundi au vendredi à 12h. Samedi, pas de départ.

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage Colissimo.
- Fourniture d'autres produits Courrier / colis sur commande.
- Dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée*).
- Retrait des lettres et colis en instance (*hors Poste restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost*).
- Service de proximité (*contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition*).



Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Emission de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération.
- Pour toute autre opération concernant les produits financiers, votre Agence Postale Communale de Rogny, sera votre relais avec le bureau de Poste de Bléneau.

*Vente de cartes téléphoniques
pour téléphones portables :*

Règlement par carte bancaire à partir de 10 €.

Bureau de Poste
13, rue d'Orléans
89220 BLENEAU

Horaires : Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 9h à 12h / 13h30 à 18h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h
13h30 à 16h30

Samedi : 9h- 12h

Informations La Banque Postale
3639

Pour tout savoir sur La Poste
www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr
www.laposte.net

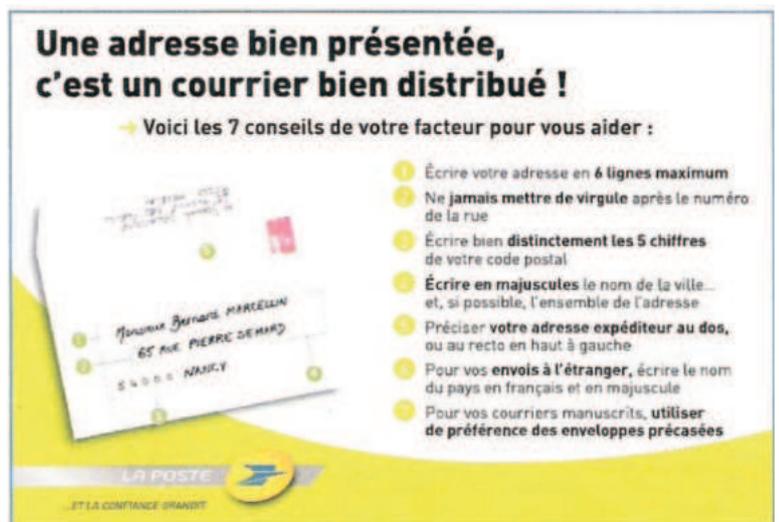


LA POSTE

Une adresse bien présentée, c'est un courrier bien distribué !

Voici les 7 conseils de votre facteur pour vous aider :

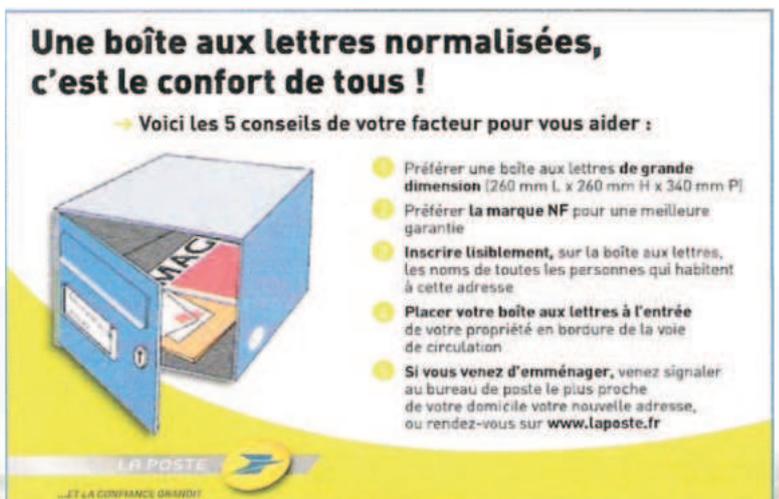
- 1 Écrire votre adresse en **6 lignes maximum**
- 2 Ne **jamais mettre de virgule** après le numéro de la rue
- 3 Écrire bien **distinctement les 5 chiffres** de votre code postal
- 4 **Écrire en majuscules** le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse
- 5 Préciser **votre adresse expéditeur au dos**, ou au recto en haut à gauche
- 6 Pour vos **envois à l'étranger**, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- 7 Pour vos courriers manuscrits, **utiliser de préférence des enveloppes précaisées**



Une boîte aux lettres normalisées, c'est le confort de tous !

Voici les 5 conseils de votre facteur pour vous aider :

- 1 Préférer une boîte aux lettres **de grande dimension** (260 mm L x 260 mm H x 340 mm P)
- 2 Préférer **la marque NF** pour une meilleure garantie
- 3 **Inscrire lisiblement**, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- 4 **Placer votre boîte aux lettres à l'entrée** de votre propriété en bordure de la voie de circulation
- 5 **Si vous venez d'emménager**, venez signaler au bureau de poste le plus proche de votre domicile votre nouvelle adresse, ou rendez-vous sur www.laposte.fr



>> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Ancienne carte grise, pièce d'identité, attestation de domicile, chèque bancaire ou postale ou mandat-cash	Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € frais de dossier	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public Gratuit si changement de domicile
Certificat de nationalité française	Grefe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 10 ans)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	2 photos d'identité, 1 attestation de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints	Gratuit	
Carte d'électeur Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile A partir du mois de septembre jusqu'au 31 décembre	Carte d'identité Justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Copie certifiée conforme	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'originale	Gratuit	Uniquement pour les administrations étrangères
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr ou minitel 3615 CJN
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'Etat Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie de Bléneau et en cas de perte à la mairie de votre domicile.

>> ETAT CIVIL 2010

Naissances

20 juillet : **Maïwenn KELLER**
 31 août : **Raphaël CHARENTON**
 28 septembre : **Loane LE FUR**
 19 décembre : **Anthony GRAUX**



Mariages

14 mai : **Barbara DEMETS et Guillaume CAPOU**
 12 juin : **Laetitia GRENOT et Stéphane THIBAULT**
 12 juin : **Isabelle MONTAGU et Romain FRANCOIS**
 4 septembre : **Emeline PINCON et Brice VEAULIN**

Décès

13 mars : **Paul CRAVE**
 15 mars : **Fernande CARPENTIER, née VRAIN**
 29 avril : **Mireille LE BAIL, née DELAVIGNE, transcription**
 11 juillet : **Jean PETITCOLIN, transcription**
 11 octobre : **Marie-Lise BEGUIN, née TAVELIN, transcription**
 17 octobre : **Madeleine LANDRY, née BEGUIN, transcription**
 6 novembre : **Gisèle CARETTE, née VION**



>> LES FINANCES COMMUNALES 2010

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	868 267,00 €	868 267,00 €
Investissement	429 190,00 €	429 190,00 €
Excédent global de clôture 2009 : 211 316,52 euros		

BUDGET CCAS

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	17 062,00 €	17 062,00 €
Investissement	Néant	Néant
Excédent global de clôture 2009 : 17 062,25 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DES VIGNES DU COLOMBIER

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	482 003,00 €	482 003,00 €
Investissement	448 146,00 €	448 146,00 €

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 597 005,00 €	1 597 005,00 €
Investissement	1 064 670,00 €	1 064 670,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	53 946,00 €	53 946,00 €
Investissement	196 560,00 €	196 560,00 €
Excédent global de clôture 2009 : 9 668,12 euros		

BUDGET OFFICE DE TOURISME

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	29 563,00 €	29 563,00 €
Investissement	Néant	Néant
Excédent global de clôture 2009 : 5 180,16 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2010

Taxe d'Habitation : **10,77 %**
 Taxe Foncier Bâti : **18,38 %**
 Taxe Foncier Non Bâti : **49,68 %**
 Taux Relais de la Taxe Professionnelle : **11,04 %**



Passage du Tour de France à Rogny



Le Tour de France est passé à Rogny le vendredi 9 juillet 2010.

Malgré une météo défavorable, de nombreux spectateurs étaient présents sur place pour encourager les cyclistes.

A cette occasion, le village s'est vu transformé. Un petit groupe de volontaires s'est regroupé dans une bonne ambiance pour confectionner des fleurs, peindre des vélos, etc. L'école de Rogny était également présente avec sa maîtresse et ses élèves pour tenir leur banderole confectionnée en classe pour cet évènement.

Nous remercions également tous ceux qui ont participé à cette journée en décorant leur maison.



La Faute-sur-Mer

Une bonne preuve d'humanité avec un zeste d'humilité.

Le temps passe, on ne se souvient déjà plus ou peu, de la tempête Xynthia, dans la nuit du 28 février 2010, qui a frappé les côtes Vendéennes et plus particulièrement La Faute-sur-Mer. 53 victimes et des milliers d'habitants sans abris, sans vêtements, sans rien. C'est une catastrophe.

Jean-Claude CHARENTON, Conseiller Municipal, a un ami sinistré à La Faute-sur-Mer. Il m'en parle et avec mon total soutien, décide d'organiser une collecte d'objets de première nécessité, pour les habitants de cette commune, dans le courant du mois de mars.

Le transport des dons (11m³), s'est effectué le 24 mars 2010, avec le prêt d'un véhicule de location du Magasin SUPER U de Châtillon-Coligny.

Un accueil chaleureux, nous a été fait par la municipalité et la Croix Rouge de La Faute-sur-Mer.

Un grand merci à tous les généreux donateurs de la commune de ROGNY et des communes limitrophes, ainsi qu'au Directeur de SUPER U.



L'aménagement de la commune

RESTAURATION DU LAVOIR

- **24 Juillet 2008** : Messieurs Gérard Foucher et Gérard Semence se sont rendus à Auxerre pour rencontrer la DDE et l'Architecte des Bâtiments de France afin de connaître les styles de toitures autorisés pour le lavoir.
- **Mars 2009** : Mise en concurrence des entreprises locales pour les travaux de restauration complète du lavoir.



AVANT



APRES

- **6 Avril 2009** : Réunion de la commission municipale des travaux pour choisir l'entreprise pour la couverture.
- **29 Mai 2009** : Acceptation de l'entreprise par le Conseil Municipal.
- **Début 2010** : Demande de subvention auprès du Conseil Général.
- **Novembre 2010** : Réalisation des travaux de couverture du lavoir.

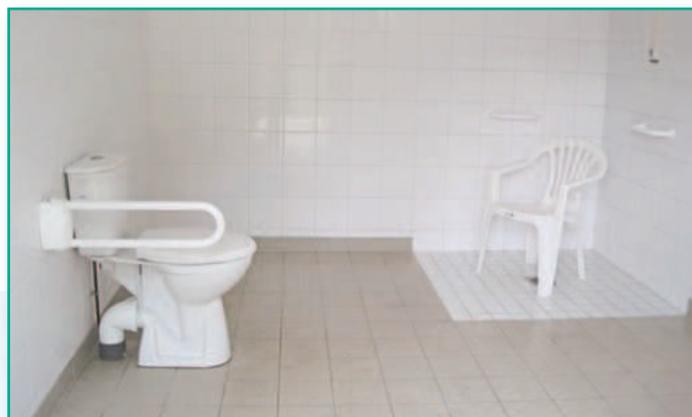
AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE ET RENOVATION DES DOUCHES AU CAMPING

Suite à la demande de la Préfecture de l'Yonne depuis déjà plusieurs années, la Municipalité a décidé la construction de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite. La création d'une rampe permettra également l'accès au chalet d'accueil.

- **5 Mai 2008** : réunion de la commission pour choisir le type de toilettes.
- **24 Juillet 2008** : Messieurs Gérard Foucher et Gérard Semence se sont rendus à Auxerre pour rencontrer la DDE et l'Architecte des Bâtiments de France pour savoir quelles étaient nos contraintes de construction.
- **19 Septembre 2008** : Présentation du projet au Conseil Municipal.
- **24 Septembre 2008** : Réunion avec la société Villefranche Mobilier Urbain, fournisseur de sanitaire préfabriqué.



- **8 Octobre 2008 en matinée** : Réunion avec la société Francioli, fournisseur de sanitaire préfabriqué.
- **8 Octobre 2008 dans l'après-midi** : Réunion avec la société Sagelec, fournisseur de sanitaire préfabriqué.
- **27 Novembre 2008** : Réunion de la commission travaux pour étude des propositions. Il a été décidé lors de cette réunion que le coût d'un sanitaire préfabriqué était trop onéreux. Il est donc envisagé l'intégration de ce nouveau bloc sanitaire sous le haut-vent existant en apportant quelques modifications au niveau du lave linge.
- **Mars 2009** : Mise en concurrence des entreprises locales en précisant que tous les travaux (maçonnerie, électricité, menuiserie, etc.....) devront être gérés par une seule et même entreprise.
- **6 Avril 2009** : Réunion de la commission pour choisir l'entreprise.
- **29 Mai 2009** : Acceptation de l'entreprise par le Conseil Municipal.
- **Mai 2010** : Réalisation des travaux.



Sanitaires pour personnes à mobilité réduite.

SANITAIRE PUBLIC AU QUAI SULLY

Début 2010, la Municipalité a souhaité construire un sanitaire Quai Sully afin de satisfaire une demande récurrente depuis plusieurs années. En effet, le sanitaire existant fait partie intégrante du port de plaisance et n'est accessible qu'aux usagers de la voie d'eau.

Ce nouveau sanitaire sera construit en prolongement du sanitaire existant et sera réalisé en partie par les employés communaux.

Le compteur d'eau sera indépendant du port, donc avec une gestion communale.

Ce sanitaire sera dans un premier temps ouvert en saison estivale.

En mai 2010, la Municipalité a demandé à Voies Navigables de France l'autorisation de réaliser ce sanitaire, VNF étant propriétaire du terrain et du sanitaire portuaire. L'autorisation a été obtenue sans problème.

En aout 2010, nous avons fait une demande de travaux auprès de la DDT 89, cette demande fut acceptée rapidement.

En novembre 2010, une entreprise locale a coulé la dalle qui recevra ce sanitaire.

En 2011, les employés communaux monteront le bâtiment alors qu'une entreprise installera la plomberie.

II / RESTAURATION SCOLAIRE A L'ECOLE

Depuis la rentrée scolaire des vacances de la Toussaint 2010, les **repas de la restauration scolaire nous sont fournis en liaison froide**. La cuisine centrale de la Maison de Retraite de Bourron nous prépare environ trente repas par jour.

Les repas sont préparés en barquettes de 6 personnes et maintenus à une température inférieure à 4°.

Katia VERON, responsable de la cantine scolaire de Rogny va chercher ces repas tous les matins puis les réchauffe dans un four adapté.

Cette méthode a entraîné quelques petits changements à la cantine. Des petites tables de 6 enfants ont remplacé les grandes tables et les enfants se servent eux-mêmes, **un chef de table étant nommé chaque semaine**. Ces changements sont très appréciés des enfants et du personnel de restauration.



S.P.A.N.C. ACTUALITE

S.P.A.N.C. : Service Public d'Assainissement Non Collectif



En France, on estime que 5,4 millions de logements sont concernés par l'Assainissement Non Collectif (A.N.C).

Depuis 1996, les communes ont hérité des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales de la responsabilité du contrôle de l'A.N.C sur leur territoire.

Pour proposer un service tout aussi performant, 70 communes icaunaises dont la vôtre se sont regroupées au sein de la **Fédération des Eaux Puisaye Forterre** et ont créé leur propre S.P.A.N.C.

LES MISSIONS DU SPANC

1. Pour les installations existantes: Le contrôle de toutes les installations devra être programmé avant le 31 décembre 2012. En matière de réhabilitation, la priorité devra être accordée aux zones à fort enjeu sanitaire ou environnemental.
2. Le SPANC s'assure du bon entretien et du fonctionnement des installations par un contrôle périodique de l'ouvrage.
3. Pour les installations neuves ou réhabilitées, le SPANC contrôle la conception et réalisation de l'assainissement. Des formulaires sont disponibles en mairie.
4. Dès le 1er janvier 2011, lors des mutations immobilières un diagnostic du SPANC devra être joint au dossier de diagnostic technique que le vendeur devra fournir lors de la vente de son bien.

TRAVAUX - AIDES

Grâce au Grenelle Environnement, les travaux de réhabilitation sur les installations ne consommant pas d'énergie peuvent bénéficier de l'**éco-prêt à taux zéro spécifique ANC**, depuis le 1er avril 2009. D'autres aides peuvent également être demandées :

- à l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- un Taux réduit de TVA (5,5%)
- un Prêt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ou caisse de retraite



POUR TOUT SAVOIR

Contactez votre SPANC :
Fédération des Eaux de Puisaye Forterre
115 av Général de Gaulle - 89130 TOUCY
03 86 44 80 10 ou spancintersyndicat@wanadoo.fr

Connectez vous sur le site Internet du ministère :
www.developpement-durable.gouv

Consulter les fiches disponibles en mairie :
Assainissement non collectif - Les règles clés
Assainissement non collectif - Un éco-prêt à taux zéro spécifique

ENTRETIEN COMMUNAL :

- La façade de l'Office de Tourisme a été repeinte cet été.

- Réfection de la voirie au lotissement du Colombier entre la route de Dammarie-sur-Loing et le Quai Sully.

- L'ancienne route de Feins est reprofilée et va recevoir un enrobé dès les beaux jours.

- Les employés communaux ont effectués des "points à temps" sur de nombreuses voies.

L'entretien des chemins devient de plus en plus difficile en raison de l'interdiction d'utilisation de nombreux produits.



MODIFICATION DU POS EN PLU :

La Municipalité continue l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui devrait prendre fin en juin 2011. **Une réunion publique est programmée au printemps**. Les documents sont consultables en Mairie.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2011 :

- Extension du Quai Sully de 135 mètres linéaires sous les platanes avec installations de bornes de services.

- Réalisation d'un sanitaire public Quai Sully.

- Extension du cimetière avec un Jardin du Souvenir et un entourage.

- Plantations au camping et remise aux normes électriques.

Le tri sélectif



Le point propreté n'est pas une déchetterie, les éléments visibles ci-dessus sont interdits sur place.

DECHETTERIE

Les déchets encombrants :

- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : électroménagers, appareil audiovisuel...
- le mobilier ;
- les déchets inertes ou gravats (pierre, ciment, céramique,...) ;
- les déchets verts (branchage, tonte de pelouse...).

Les déchets dangereux ou déchets ménagers spéciaux :

- les huiles de vidange ;
- les huiles de friture ;
- les produits d'entretien et de bricolage (peintures, vernis, colles, aérosols...) ;
- les piles et batteries ;
- les ampoules et néons.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champcevais (les Regains) :

➤ **Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h.**

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Saint-Fargeau et de Saint Sauveur (informations au n° vert : 0800 584 762).



Objets trouvés

Nous vous rappelons que nous disposons, au secrétariat de Mairie, d'objets trouvés : deux parapluies, un bloc note La Halle, six paires de lunettes de vue et de soleil, divers chaînes et médaillons, une ceinture, un collier fantaisie, une alliance « Patricia et Philippe », une veste Timberland noire et diverses clés.

Civisme

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses,...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

L'article 6 incite les occupants de propriétés à prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas anormalement gêné par le bruit provenant d'appareils ménagers, d'appareils et dispositifs de diffusion sonore, d'instruments de musique, et de comportement non adapté à ces propriétés.

De même, l'article 7 informe les propriétaires et possesseurs d'animaux de leur devoir de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Chiens de 1^{re} et 2^e catégorie

Loi du 20 juin 2008 applicable aux détenteurs

Relèvent de la **1^{re} catégorie** les chiens sans pedigree dits "pit-bulls ou moer-bulls" assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

Relèvent de la **2^e catégorie** les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).

Nous vous rappelons que si vous êtes en possession d'un de ces chiens, vous devez impérativement le déclarer en mairie. A dater du 1^{er} janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention.

La délivrance de ce permis de détention par le Maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{re} catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

Nouveau ! L'attestation d'aptitude est obtenue en suivant une formation portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents.

Pour les chiens de 1^{re} catégorie, la stérilisation (avec certificat vétérinaire) est également obligatoire.

>> ACTIVITÉS SMP



Le Syndicat Mixte de la Puisaye a pour compétence :

- ☞ La gestion du centre d'enfouissement des déchets ultimes.
- ☞ La gestion du centre de compostage.
- ☞ La gestion des Points Recyclage (tri, recyclage).
- ☞ L'achat et la mise à disposition des bacs, seaux à biodéchets et des composteurs.
- ☞ La communication.



Au printemps 2010, les camions de collecte SITA ont revêtu sur chaque flanc « un habit coloré informatif » sur le compostage domestique et sur l'évolution de nos poubelles !

Rappel

Le sapin de Noël peut être soit :

- * déposé à la déchetterie
- * collecté avec les ordures ménagères à côté du bac à biodéchets



En cours 2010

✂ Appel d'offres pour l'optimisation du Centre de Compostage en vue d'y traiter les déchets verts des déchetteries et atteindre une capacité de traitement de 6 000 t/an.

Projet 2011

✂ Signature du Programme de Prévention des Déchets

Le Syndicat Mixte de la Puisaye mène régulièrement des missions d'information sur les déchets et leur collecte.



A lire

Le journal annuel « **Je Recycle** » du Syndicat Mixte de la Puisaye a été distribué courant novembre dans vos boîtes à lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez-nous au n°vert ci-dessous.

Vous y trouverez entre autres « les actions des animatrices du tri ».

Bonne lecture !

Infos Logo



La présence de ce logo ne signifie pas que tous ces emballages sont recyclables ou recyclés. Avant de déposer les emballages dans les contenants de collecte sélective, vérifiez qu'ils figurent bien dans le guide

du tri.



Collecte des ordures ménagères le « Lundi ».

Nous vous demandons de bien vouloir sortir vos poubelles la veille au soir. Merci

Information sur le tri :  **0 800 584 762**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

>> Palmarès Maisons fleuries 2010

Fermes

- 1 HAURY Claudine et DERIAZ Jean-Claude Le Rondeau
- 2 CARROUET Josiane Montifault
- 3 SAMYN Thérèse et Daniel La Grande Maison

Commerces

- 1 COQUILLAT Elisabeth et Philippe Quai de Sully
avec le BAR PMU du Colombier
- 2 KARONI Leila Rue Hugues Cosnier
avec l'AUBERGE du CANAL

Terrasses

- 1 LIGER Georges 13, rue HENRI IV
 - 1 PETIT Nicole Rue Gaspard de Coligny
 - 3 DELAGOUTTE Guy et Nicole 2, Impasse la Fontaine
- Encouragements : HAMEY Michel 40, Quai de Sully

Jardins

- 1 BOULMIER Colette et Serge 31, rue Gaspard de Coligny
 - 2 LEPEE Jacqueline 43, rue Hugues Cosnier
 - 3 BEGUIN Gérard Montifault
- Encouragements : BOETI Robert Moulin Jarriat

Balcons

- 1 BASTIEN BATAILLE Pierrette Impasse des Grands Champs
- 2 GUILLOTEAU Serge et Jacqueline 7, rue HENRI IV

Façades

- 1 MEYER Jean et Denise 3, allée des Hirondelles
 - 2 DOMINIAC Edouard Cabinet médical
 - 3 FERINI Bernard Rue Gaspard de Coligny
- Encouragements : DASYLVA Christelle 60, rue Hugues Cosnier

Gîtes

- 1 BOURGEOIS Michel et Micheline Rue HENRI IV
- 2 VEAULIN Elisabeth et André La Crasne

>> LES FÊTES DE NOËL

L'Age d'Or

Cette année encore les **Conseillers Municipaux se sont rendus chez les personnes de 70 ans et plus** pendant les périodes de fêtes. A cette occasion ils leur ont **offerts des coffrets cadeaux** achetés auprès du Pressoir du Gâtinais. Ils étaient composés d'une bouteille de Crémant de Bourgogne, de deux terrines, de Croustillants à la framboise, de chocolats et de bonbons.

Les personnes résidant en maison de retraite se sont également vues **offrir un coffret**, mais avec des produits de toilette achetés à la pharmacie Pascal Bellot de Rogny.

Le Noël des Ecoles

Les élèves de Rogny et Champcevais nous ont présenté un spectacle de Noël.

Le rendez-vous était donné le samedi 11 décembre 2010 à la salle des fêtes de Rogny et vous étiez une nouvelle fois nombreux à y assister. Ce spectacle s'adresse à tout le monde, mais plus particulièrement aux parents et grands-parents, venus admirer leurs enfants.

Les enfants nous ont présenté leur spectacle de théâtre, danse et chant. **Encore un spectacle réussi** avec une créativité remarquable pour notre plus grand bonheur. **Bravo à eux !**

Cet après-midi de fête se clôture chaque année avec l'arrivée du Père Noël et la distribution de **jouets offerts par la Municipalité** et de **friandises offertes par le Comité des Fêtes.**



Résumé des actions de la Communauté de Communes pour 2010

Economie :

1 – Extension la crèche « Les Marmottes »

La crèche intercommunale « Les Marmottes » d'une surface utile de 81 m² sur la commune de Bléneau, dispose à ce jour d'un agrément de 18 places/jour. Le premier projet d'extension prévoyait 4 places supplémentaires. Cependant, la communauté de communes de la Puisaye Fargeaulaise établissant un projet de micro-crèche et ne bénéficiant actuellement d'aucune structure d'accueil de ce type, il a été décidé de ne pas procéder à l'agrandissement prévu afin d'équilibrer le territoire en termes d'établissement d'accueil petite enfance. Mais les besoins restant d'actualité sur Bléneau, une réorganisation est quand même nécessaire. En effet, le hall d'accueil sert aujourd'hui de dortoir pour les bébés, de salle de jeux... Il manque des espaces supplémentaires. L'extension permettra donc la création de salles supplémentaires :

- Dortoir bébés supplémentaire suite à de nombreuses demandes ;
- Espace bébés, qui n'était pas séparé de l'espace des grands ;
- Espace d'activités, qui n'existait pas jusqu'à présent, les jeux se faisant dans le hall d'accueil ;
- Jardin d'éveil ;
- Sanitaires ;
- Une entrée plus pratique pour le personnel : pour les livraisons, le stockage des denrées...

Le coût du projet est évalué à 150.000 € HT et la durée des travaux est estimée à plus ou moins 5 mois, commençant dès acceptation du permis de construire. La Communauté de Communes attend des aides de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional de Bourgogne.

2 – Vente du bâtiment de la Ferme Relais à Saint-Privé

La Communauté de Communes du canton de Bléneau avait établi un bail rural de 12 ans pour la location de la Ferme-Relais de Saint-Privé. Ce bail arrivant à échéance au 1^{er} mai 2010, les locataires ont souhaité racheter les bâtiments et le terrain.

3 – Embauche d'un Emploi-Passerelle à la Communauté de Communes (assistance au secrétariat) : Melle Maëlle BODARD.

4 – Projet de construction d'un bâtiment artisanal ZA « Les Vallées » à Bléneau pour 2011

5 – Subventions attribuées :

- Crèche « Les Marmottes »
- Centre de Loisirs « Les Pirates »
- Ecole de Musique de Puisaye Forterre
- Conseil de Développement du Pays de Puisaye Forterre
- ADILY
- Yonne en Scène
- Offices de Tourisme de Rogny, Bléneau.
- Le ferrier de Tannerre
- Junior Association « Les Twenty's »
- Judo Club Poyaudin
- Tennis de table de la Puisaye
- Bléneau Pétanque
- Médiathèque de Bléneau
- ARTEFACT
- F.D Randonnée Pédestre
- Association « Mailles et Mots »
- Club Omnisports de Puisaye

6 – Achat d'une parcelle à Champignelles.

Environnement

7 - Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

L'assemblée délibérante de la communauté de communes a décidé de maintenir les taux de la TEOM pour l'année 2011 et ce, pour chacune des zones. Pour rappel : ces taux restent inchangés depuis 2008.

Rappel :

- Zone 1 (Bléneau et Champignelles) : **12.74 %**
- Zone 2 (Rogny) : **11.98 %**
- Zone 3 (Villeneuve, Champcevais, Saint-Privé, Tannerre) : **11.21 %**

La Communauté de Communes rappelle que, pour éviter tout désagrément, les poubelles doivent être sorties la veille au soir, excepté les veilles de jours fériés. **LA COLLECTE NE S'EFFECTUE JAMAIS LORS DES JOURS FERIES**, ce qui a pour conséquence un décalage de ramassage. Par exemple, si le jour férié est un lundi, la collecte n'aura lieu sur Bléneau que le mardi, et tous les jours ainsi de suite seront décalés. La poubelle devra donc être sortie le lundi soir et non pas le dimanche soir.

Contact : Communauté de Communes du Canton de Bléneau

9 bis, rue Raymond Ledroit - 89220 BLENEAU

Tél : 03.86.74.95.18 - Fax : 03.86.74.89.56 - cte.com.bleneau@wanadoo.fr

Agent de développement économique/Environnement : **Karen MILIN**

Animateur Enfance-Jeunesse-Tourisme : **Raynald BAILLY**



Tourisme Fluvial du Centre

Les amateurs de tourisme fluvial aiment la Bourgogne !

On vient à Rogny du bout du monde : de l'Afrique du Sud au Canada, de la Nouvelle Zélande à la Russie, d'Israël aux Philippines.

Bien sûr nos voisins européens ne sont pas en reste parmi lesquels l'Italie, le Danemark, la République Tchèque,

Sans oublier la clientèle française (40%) !

Pari réussi pour le nouveau bateau de la flotte arrivé au printemps 2010 et qui a bien contribué à la progression de la fréquentation générale.

Malgré une météo capricieuse, nous avons participé à la fête du nautisme, un bateau de Loire venu de Jargeau s'est joint à nos traditionnelles promenades.

Suite à l'appel à candidatures, les conventions triparties pour la gestion du Port des Lancières et du Quai Sully ont été renouvelées avec V.N.F. et la commune de Rogny.

Cela permettra, dès l'an prochain de mettre en œuvre un plan de réaménagement (prolongement du quai sous les platanes) pour améliorer l'accueil des plaisanciers de passage au Quai Sully et favoriser la satisfaction de ces visiteurs de Rogny.

L'évolution et la diversification de notre activité nous amènera à étoffer l'équipe de Rogny dès l'an prochain et nous recherchons déjà notre futur mécanicien.

L'Office de Tourisme 2010

En 2010, l'Office de Tourisme a connu une augmentation de 11 % des visites et de 23 % des demandes. Le nombre de visiteurs étrangers a augmenté de 36 % et représente 16 % des visiteurs à l'Office de Tourisme. C'est une bonne saison, même si la météo n'a pas toujours été en notre faveur.

Nous avons arrêté la distribution des cartes Pass'Yonne à l'Office de Tourisme, vous avez dû les recevoir directement dans vos boîtes aux lettres dans le magazine « au Fil de l'Yonne » du Conseil Général.

Nous avons bien sûr renouvelé nos animations habituelles en 2010.

L'Exposition d'art du 15 août :

L'exposition comptait une vingtaine d'artistes qui vous ont présenté des œuvres de styles très différents : peinture, dessin, céramique, laque, ...

Malheureusement la pluie était présente durant ces deux jours ne privilégiant pas les sorties des touristes et les démonstrations des artistes en extérieur. Nous avons tout de même eu le plaisir d'accueillir 180 visiteurs durant ces deux jours.



Les Estivales en Puisaye-Forterre :

Un réel succès pour notre première participation à cet événement régional! Beaucoup d'amateurs réunis le 25 août dernier dans notre église pour apprécier le concert piano quatre mains d'Anne MAKARENKO et d'Aurélien PONTIER.

Une retranscription de la 5^e Symphonie de Beethoven et les Marches Militaires de Schubert pleine d'émotion et de talent. Notre participation aux Estivales en Puisaye-Forterre sera reconduite le 24 août 2011 à 17h, toujours dans notre église pour un programme autour de la comédie musicale américaine, avec les solistes des Estivales et la Maîtrise Saint Louis de Gonzague.



>> L'ACTION TOURISTIQUE

La Journée du Patrimoine de Pays

a rassemblé 12 personnes pour une visite du Monument Historique des 7 écluses. C'est une animation très appréciée mais peu connue du grand public. Elle sera renouvelée le dimanche 19 juin 2011. Le thème vous sera communiqué par voie d'affiche.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2010

ont, elles, connu un grand succès avec 96 participants au total, soit 17 le samedi et 79 le dimanche. C'est une très belle réussite, étant donné le peu de communication nationale depuis 2 ans. La majorité des personnes sont venues via les journaux, les affiches et les offices de tourisme environnants. Toujours plus de personnes le dimanche que le samedi, comme pour chacune de nos manifestations.

Elles seront reconduites en 2011 les samedi 17 et dimanche 18 septembre.

Les balades commentées :

Elles ont eu lieu le 2^e samedi de chaque mois d'avril à septembre à 15h. Elles sont commentées par l'écrivain Annie-France GAUJARD qui nous entraîne dans l'histoire de Rogny et de ses 7 écluses. La visite du village s'effectuant sur deux heures est aménagée en fonction de la demande : 7 écluses, île du port au bois, ancienne voie romaine et briqueterie, église intérieur / extérieur, ...

Le tarif : 3 € par adulte (gratuit les – 18 ans)

Seules deux balades ont été réalisées, faute de participants aux dates initialement prévues. C'est pourquoi **nous les reconduirons en 2011 le mercredi au lieu du samedi**, afin de toucher une autre clientèle.

Les visites guidées des 7 écluses 2010 :

En plus de la Journée du Patrimoine de Pays, des Journées Européennes du Patrimoine et des visites commentées du village, nous avons réalisé **15 visites guidées des 7 écluses pour des groupes constitués qui ont représentés un total de 540 personnes.**

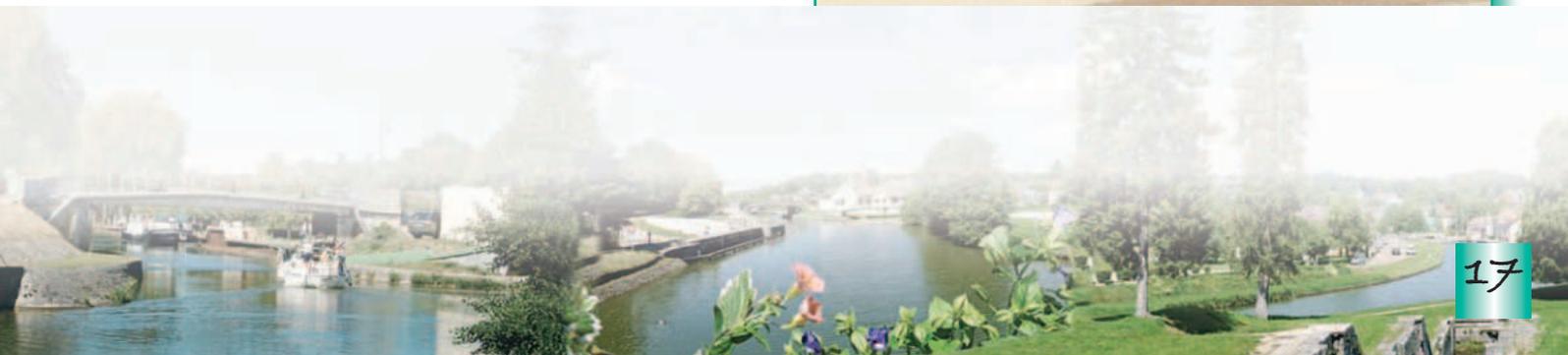
La Fête du Nautisme 2010

En 2010, la Fête du Nautisme s'est déroulée en juin. Une nouvelle fois classée « Evènement Régional », la fête du nautisme de Rogny a su attirer de nombreux visiteurs venus pratiquer les activités nautiques habituelles et découvrir de nouvelles animations chaque année.

L'activité des Platibulles a connu un véritable succès et le nombre de visiteurs a encore atteint des records cette année !

Ces activités gratuites pour vous le temps d'un week-end, vous sont offertes par la Municipalité, les intervenants présents, les associations, commerçants et entreprises locales participantes.

Rendez-vous les 14 et 15 mai 2011 pour de nouvelles animations !



Camping

Depuis 2006, le camping a connu des aménagements et une rénovation des équipements existants. Cette année encore, un sanitaire pour les personnes à mobilité réduite a été construit sous le auvent et les douches ont été rénovées. Une jachère fleurie est également venue embellir les mobiles-homes. Tous ces efforts, complétés par une communication plus importante (publicité internet, panneau signalétique,...) ont permis une augmentation régulière de la fréquentation depuis 4 ans. L'année 2010 n'échappe pas à la règle avec une hausse de fréquentation de 19% des nuitées. Le chiffre d'affaire continue également sa progression avec une hausse de 27,5 % cette année.

A cela s'ajoutent les 293 camping-cars qui ont séjourné sur l'aire de stationnement à côté du camping moyennant une redevance de 4 euros, ce qui représente également 618 nuitées supplémentaires.

En juillet 2010, la classification des campings a changé et est devenue un peu plus exigeante avec 112 critères à respecter. Tous les campings devront être reclassés avant juillet 2012. Nous devons donc continuer à investir (même peu) chaque année dans de nouveaux aménagements pour pouvoir prétendre à une classification en 2012. C'est pourquoi en 2011, des haies séparatives seront plantées entre les emplacements, quelques bornes électriques seront remplacées et le tri sélectif sera proposé au sein du camping. Nous étudierons également le projet d'installation du wifi pour les campeurs.

L'aire de stationnement des camping-cars ayant bien fonctionné pour une première année, nous la reconduisons bien sûr en 2011, avec une redevance un peu plus élevée soit 5 euros par camping-car. Cette solution, très appréciée des camping-caristes, permet de désengorger le village durant l'été.



Plantation de haies séparatives durant l'hiver.



>> L'ACTION TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLÉNEAU

1 – La Fête du Nautisme

La Communauté de Communes a mis à disposition son animateur tourisme, Raynald BAILLY, pour assurer l'animation « ambulante » le jour de cette fête.

2 – Les Balades à Thèmes

En 2010, les balades à thème ont retrouvé leur raison d'être, accueillant plus de 15 personnes par balade, grâce à un partenariat avec l'Association « Le Pied Levé » et la micro-entreprise « Rand' Yonnées » qui sont intervenues dans l'animation de ces balades, apportant une prestation de qualité. On a profité de cette opportunité pour miser davantage sur la randonnée que sur la thématique. On a retrouvé un des objectifs de départ, à savoir connaître et emprunter les chemins balisés de la Communauté de Communes. Ceci a semblé satisfaire le public.

3 – La vente de Pochettes Randonnées

Le changement de statut de l'Office de Tourisme de Bléneau, a contraint la Communauté de Communes à créer une régie pour la vente des pochettes randonnée. En 2010, 64 pochettes ont été vendues contre 65 en 2009.

4 – La Taxe de Séjour

Plus de 7000 € de taxe de séjour ont été collectés cette année, dont près de 5400 € sont redistribués à l'office de tourisme de Rogny et au point infos de Bléneau pour le soutien à leur fonctionnement. Le reliquat sert aux dépenses d'ordre touristique de la Communauté de Communes (cette année, la commande des panneaux des sites secrets du canton a été réalisée).

5 – Le produit touristique « Puisaye Secrète » proposé par l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne

En 2010, 4 groupes ont réservé ce produit touristique. Une centaine de personnes ont visité les écluses de Rogny, les Ferriers de Tannerre-en-Puisaye, l'église de Villeneuve-Les-Genêts et déjeuné au restaurant Le Bois Guillaume.

Cette année et à la demande de différents groupes constitués et notamment des écoles du département, la Communauté a offert des visites guidées des 7 écluses de Rogny, en lien avec l'Office de Tourisme.

6 – La mise en valeur des « sites secrets » du canton

L'agent a travaillé en fin d'année à la réalisation des panneaux pour la mise en valeur d'au moins un site par commune. Les textes et les photos ont été expédiés à l'E.S.A.T. Le Morvan qui réalisera la confection technique des panneaux. Ceux-ci seront livrés au début du printemps 2011 et installés dans les communes. Pour ce projet, une aide du Conseil Régional a été obtenue. Ce projet permettra d'apporter des buts à la balade dans notre canton et une plus-value touristique.

7 - L'édition de la plaquette touristique cantonale

En fin d'année, les élus ont décidé la réédition du support touristique du canton. 3000 exemplaires vont être imprimés avec une information mise à jour et de nouvelles photos. La charte graphique du département de l'Yonne sera reprise, ce qui permettra d'obtenir l'aide financière du Conseil Général. C'est l'entreprise « Pomme de Reinette » qui a été choisie pour réaliser les travaux d'édition du document.



>> ASSAD du Canton de Bléneau



ASSAD DU CANTON DE BLENEAU
Association de Soins et de Services à Domicile

Le canton de Bléneau dispose d'une structure associative d'aide et de soins à domicile. Elle est basée à la maison de santé et assure les prestations essentielles pour venir en aide aux personnes âgées et/ou handicapées et permettre leur maintien à domicile le plus longtemps possible dans de bonnes conditions d'accompagnement.

L'Association de Soins et de Services à Domicile, reconnue d'utilité publique, donne droit à réduction d'impôt dans la limite de 50 % des frais engagés.

Le service prestataire d'aide à domicile

Il s'agit de mettre à la disposition des personnes les aides quotidiennes à la vie chez soi. Ces prestations ont pour but de faciliter le maintien à domicile et de garder les liens avec l'extérieur de par la périodicité des visites.

Le service de soins à domicile

Là encore l'UNA ASSAD met à votre disposition un service de soins adapté et efficace.

L'association bénéficie de 25 places réservées aux personnes de plus de 60 ans et 1 place pour la prise en charge spécifique d'un adulte handicapé.

La tarification est fixée par l'Agence Régionale de Santé. Les usagers sont bénéficiaires d'une prise en charge à 100 % par leur caisse de sécurité sociale.

Le Service de portage de repas

Ce service repose sur une préparation adaptée des repas aux régimes des personnes.

L'UNA ASSAD a fait le choix de recourir aux services de la maison de retraite de Champcevais quant à la préparation des repas.

Vous pouvez décider de la périodicité des livraisons en fonction de vos besoins. Vous n'êtes pas obligé d'avoir recours à ce service en permanence. L'UNA ASSAD s'adapte à vos besoins. Le coût du transport des repas peut-être pris en charge dans votre plan de services d'aide à domicile.

Demandez conseil à votre médecin et faites un essai.

Le service petits travaux

La réorganisation de ce service en 2008 nous a permis de signer une convention avec l'association intermédiaire RENOUEUR afin de nous donner la possibilité de répondre à vos besoins en matière d'aide au jardinage, petit entretien de vos extérieurs, gros lessivage, bricolage...

La téléalarme

Nous sommes partenaire de l'association Présence Verte, à la fois installateur, centrale d'écoute et de relais basée à Auxerre. Afin de rompre l'isolement et de sécuriser le maintien à domicile des personnes seules, la téléalarme peut vous sauver la vie.

Pour plus d'informations sur nos services contactez : l'UNA ASSAD 03 86 74 92 80



>> LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE

1 - Le Contrat Enfance - Jeunesse et le conventionnement entre les 2 Communautés de Communes

En 2010, la Communauté de Communes a signé un nouveau contrat enfance – jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne. L'effort financier de la collectivité continuera à être soutenu par la C.A.F. Dans le cadre de ce nouveau contrat, outre les dépenses de la C.C du Canton de Bléneau, celles de la C.C de la Puisaye-Fargeaulaise seront également intégrées et soutenues. C'est la Communauté de Communes du Canton de Bléneau qui reste signataire du Contrat et qui gèrera les dépenses des 2 territoires pendant les 4 années du contrat E.J. A ce titre, une convention entre les 2 Communautés de Communes a été signée, afin de définir la participation financière et technique de chacune d'entre elle dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Pour toutes les dépenses liées à cette compétence, les communautés de communes participeront financièrement aux accueils qu'elles se partagent, au prorata du nombre d'habitants présents sur chaque territoire.

2 - L'activité de la crèche "Les Marmottes"

L'année 2010 a connu une fréquentation légèrement en hausse par rapport à 2009 avec 82% de taux d'occupation, ce qui conforte le choix d'agrandir le multi accueil.

Cette année aura été ponctuée par diverses formations dont une sur le thème « Je pense donc je suis », commune à toute l'équipe permettant ainsi de réfléchir sur la pratique quotidienne.

Avec l'arrivée du beau temps en juillet, toute l'équipe a proposé une grande fête foraine avec différents stands de jeux pour enfants et adultes, et plusieurs points de ravitaillement (barbecue, chichis, barbe à papa, ...). Les parents ont pu alors découvrir sous la forme d'une chenille géante les différents travaux de leurs enfants sur la motricité fine.

L'année s'est clôturée par l'arrivée du Père Noël sous un décor typiquement montagnard, ou familles et enfants ont pu apprécier à l'issue de cette mise en scène un goûter haut en couleurs aux saveurs de Noël.

3 - L'activité de l'Accueil de Loisirs "Les Pirates"

Les loisirs de vacances quotidiens se sont déroulés cette année encore à Champignelles pour les 4-12 ans. Les enfants ont pu participer à des animations et des projets autour de la sécurité routière, du chocolat, des œuvres de Fernand ROLAND et d'autres encore.

Les loisirs de vacances stages quant à eux se sont déroulés cet été sur les cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau avec au programme du poney, de la piscine, de la poterie et d'autres. Ils ont rencontré un franc succès.

Anne PLISSON a repris son activité au début du mois de septembre. Elle s'occupera du canton de Saint-Fargeau avec l'ouverture des nouveaux locaux du Centre de Loisirs tandis que sa collègue Élodie RENO

continuera de s'occuper du canton de Bléneau et des accueils sur la commune de Champignelles.

En espérant vous donner rendez-vous pour les vacances de février dans nos nouveaux locaux au Boisgelin à Saint-Fargeau.

En fin d'année, la Communauté de Communes a procédé à l'acquisition du matériel nécessaire au fonctionnement des Accueils de Loisirs (Pirates et adolescents) à la salle du Boisgelin à Saint-Fargeau. Le matériel d'ameublement, pédagogique, et informatique a été commandé pour un total de 23.000 € H.T. Cette somme sera partagée avec la C.C.P.F. au prorata du nombre d'habitants par canton, comme suite à la convention signée entre les 2 communautés. Pour cette commande importante, un dossier de demande de co-financement a été déposé auprès de l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader du Pays de Puisaye Forterre.

4 - La Junior Association "Les Twenty's"

En 2010, la Junior Association a connu une petite baisse du nombre d'adhérents (64 contre 80 en 2009) mais une hausse du nombre de jeunes présents par activité. Ceux-ci participent plus souvent. La santé de l'association est bonne et sa santé financière excellente, grâce à un don de 2.563 € réalisé par l'ancien foyer des jeunes de Champignelles qui doit être salué. La Communauté de Communes a versé la somme de 1300 € cette année pour la réalisation des activités. 22 activités ont été proposées en 2010 par la junior association sur 4 périodes de vacances dont 13 activités réellement réalisées. Entre autres activités, une sortie Parc Astérix, une sortie balnéothérapie, des tournois de football... ont été réalisés. Une initiation au code de la route et à la conduite a été menée en lien avec l'auto-école du Beffroi à Saint-Fargeau. Cette animation sera reconduite en 2011 à travers un grand projet autour de la sécurité routière.

Le bureau de l'association en 2010 :

Présidente : Marie TSCHIEB de Champignelles

Trésorier : Frédéric VERDEZ de Bléneau

Secrétaire : Marc NOUGARROU de Bléneau

5 - La mise à disposition de l'animateur à la Communauté de Communes de la Puisaye-Fargeaulaise.

En 2010, cette mise à disposition est toujours effective et l'agent est responsable d'un Accueil de Loisirs pour les adolescents qui fonctionne pendant les vacances scolaires sur le canton de Saint-Fargeau, en plus des activités de la Junior Association « Les Twenty's » sur celui de Bléneau. Les programmes et la promotion des activités sont réalisés en commun par ces 2 structures et les jeunes accueillis sont souvent les mêmes.

6 - Le dossier « Politique Educative » D.D.C.S.P.P.

La Communauté de Communes a procédé à l'instruction d'un dossier de demande de soutien financier par rapport à la cohérence de la politique Enfance Jeunesse conduite sur le territoire. Elle a obtenu 3.000 € de la D.D.C.S.P.P.

>> Les P'tites Frimousses

Relais Parents Assistantes Maternelles « Les P'tites Frimousses »

Le relais parents assistantes maternelles « Les P'tites Frimousses » est un service gratuit à destination des parents et des assistantes maternelles agréées du Pays de Puisaye Forterre. Il a été mis en place depuis janvier 2010 par le Conseil de développement du Pays de Puisaye Forterre.

Parents, le relais « Les P'tites Frimousses » vous :

- accompagne dans votre recherche de mode de garde ;
- aide à trouver une assistante maternelle en Puisaye Forterre ;
- apporte des conseils et des informations sur votre fonction d'employeur (contrat de travail, mensualisation, déclaration Pajemploi, etc...).

Assistants maternelles (ou toutes celles qui souhaitent le devenir), le relais vous :

- met en relation avec des parents en recherche d'un accueil plus individualisé pour leur enfant ;
- informe sur l'agrément, le statut, la profession d'assistante maternelle, de son évolution ;
- apporte une aide sur votre statut de salarié (contrat de travail, régularisation, etc...).

L'animatrice, Mathilde Burtin propose également aux jeunes enfants des ateliers d'éveil qui sont :

- des temps de socialisation pour rencontrer d'autres enfants, créer des liens ;
- des espaces de découverte, de jeux, d'activités dans un cadre adapté.

Les enfants participants à cette activité restent sous la responsabilité des adultes accompagnants (leur parent et/ou de leur assistante maternelle). Une inscription auprès de l'animatrice est obligatoire.

Ce relais itinérant est présent sur les sept cantons du Pays. Vous pouvez ainsi rencontrer l'animatrice lors des permanences suivantes :

Jours de permanences	Semaine Impaire	Semaine Paire
Lundi	Saint-Fargeau	Treigny
Mardi	Toucy	Toucy
Mercredi	Charny	Bléneau
Jeudi	Saint-Amand	Courson
Vendredi	Toucy	Toucy

Les adresses des permanences :

- **Saint-Fargeau** : Centre de Loisirs « les Pirates »
Rue du Bois gelin
- **Treigny** : Salle du cèdre
Rue de la Marpa
- **Bléneau** : Relais de Service Public
Place de la libération
- **Charny** : Cours de la Mairie
60, route de la Mothe
- **Saint-Amand** : Centre Social et Culturel
21, Grande Rue
- **Courson-lès-Carières** : Centre Culturel
6, chemin du Filouer



Liste des Assistantes Maternelles de Rogny :

- **Karine DELAPIERRE**, 1, les Vignes du Colombier
- **Martine VATAN**, Allée des Pinsons
- **Dominique FONTENOY**, 8, allée des Bouvreuils
- **Elodie BEUNET**, 13, rue des Blaneaux
- **Christelle NUGEYRE**, 65, rue Hugues Cosnier

Pour tous renseignements et rendez-vous, contactez : **Mathilde Burtin**, animatrice du relais « Les P'tites Frimousses »
8, rue des Montagnes – 89130 Toucy
Tél./Fax : 03.86.74.60.59
Port. : 06.75.90.68.80

Mail : relais-lesptitesfrimousses@orange.fr
Site Internet : www.puisaye-forterre.com

>> Aux Ecoles

L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

- une classe de CP-CE1 avec 19 élèves, enseignante et directrice : **Mlle De Zaleski Laetitia**, en poste depuis 2001-2002
- une classe de CE2-CM1-CM2 avec 29 élèves, enseignante : **Lespagnol Elodie**, en poste depuis cette année.

Les élèves vont aussi chaque année au **gymnase** de Bléneau, ainsi qu'à la **piscine** de Saint-Maurice-sur-Aveyron (pour les petits) et celle de Bléneau (pour les grands). Ils se rendent également tous les 15 jours à la **bibliothèque-médiathèque** de Bléneau où ils sont accueillis par **Nathalie Billiette** qui leur propose sans cesse de nouvelles activités.



En janvier 2010, **toute l'école est partie 5 jours en classe de neige** à Lamoura dans le Jura. La Mairie, la Coopérative Scolaire, le Comité des Fêtes et l'amicale Paroissiale ont participé financièrement.

Les élèves ont travaillé sur le tri des déchets et celui-ci a été mis en place dans l'école.



La cantine est gérée par la Mairie et surveillée par **Mme Véron Katia** et **Mlle Dhiers Julie**. Le ménage est assuré par **Mme Véron Katia**. Les repas sont préparés par la Maison de Retraite de Champcevrains.

Dans la cour de l'école se trouve **un jardin** que les enfants entretiennent chaque année depuis 2002-2003. L'école a même remporté **plusieurs concours** les années passées.

Le réseau d'aide RASED qui vient en aide aux enfants en difficulté est inexistant cette année car il n'y a ni psychologue scolaire, ni maître de soutien et donc beaucoup d'élèves se retrouvent défavorisés par rapport à certaines écoles où ces aides existent.

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants. *Mlle De Zaleski, Directrice*

>> AISSRAN

Association Icaunais de Soutien Scolaire et de Remise à Niveau : AISSRAN

Cette association a vu le jour en 2010 à Bléneau. Elle est constituée de professeurs diplômés et s'adresse aux élèves rencontrant des difficultés scolaires en français, maths, langues vivantes et économie. L'**AISSRAN** a pour but d'aider les élèves, en analysant leurs besoins. Les professeurs leur proposent des solutions adaptées à chacun.

Des stages, des cours le mercredi et des cours à domicile sont proposés.

Vous pouvez téléphoner au **03 86 74 50 16** pour tout renseignement complémentaire, ou venir retirer un bulletin d'inscription à l'**Office de Tourisme de Rogny-les-Sept-Ecluses**.



Le Groupement Récréatif

Président *Jean-Claude Deriaz*

• Les activités :

A ce jour **notre association a repris ses activités** lors de la rentrée scolaire en septembre dernier par les cours de gym volontaire. Nous avons eu cette année moins d'inscriptions au début mais grâce au bouche à oreille de **nouveaux adeptes de ce sport sont venus nous rejoindre** et notre « vieille salle » certains soirs était quasiment pleine. Isabelle Marchand continue à nous façonner nos abdos-fessiers en douceur si bien que de **nombreuses personnes nous envieront bientôt !**

Nous remarquerons que les « messieurs » ne sont pas majoritaires et qu'il serait bon qu'ils manifestent un peu plus leur présence au sein de ce groupe sympathique. Nous rappelons que les cours ont lieu à la salle des fêtes **les lundi et jeudi soirs de 18 h30 à 19 h30.**

Michèle Guilloteau prend toujours les inscriptions au **03 86 74 51 55** et vous donnera tous les renseignements possibles.

Cette année l'**activité randonnées pédestres** emmenée par **Michel Simon et Roger Hersant** a repris des couleurs avec des balades sur Rogny et dans les communes environnantes en général **tous les 15 jours le mardi après-midi** le rendez-vous est fixé à **14 h** devant le bureau de Poste. Les participants seront guidés sur les chemins balisés en toute sécurité de notre belle région et en d'autres lieux s'il y a des demandes ou propositions. Venez essayer et vous verrez que tout un chacun peut participer sans que cela représente un gros effort. **L'ambiance y est très amicale et décontractée.** Les renseignements sont à prendre auprès de **Michel Simon** au **03 86 74 52 40.**

Malheureusement nous avons dû arrêter l'activité dessin en 2010 car notre professeur Adeline ne pouvait plus se déplacer pour le peu d'amateurs concernés. Cependant nous restons disponibles à de nouvelles demandes et prêts à organiser de nouveaux cours.

Au sujet de toutes ces activités nous tenons à vous dire qu'elles ne sont pas limitatives étant, de par notre statut, prêts à mettre en place toute nouveauté dans notre commune. N'hésitez donc pas à faire part de vos réflexions et suggestions qui feraient vivre notre village pour le plus grand bien de tous.

Les animations ludiques ont rencontré le même succès que par les années passées. Elles ont confirmé la vocation de notre association à créer et animer des temps de loisir et de partage au sein du village. Parmi elles, **le loto a tenu ses promesses** il faut dire à ce sujet que **nos responsables trouvent toujours des lots attractifs et de bonne qualité** qui permettent de remplir la salle des fêtes. **Merci aussi à nos commerçants pour leur participation et leur soutien.**

Le succès a été de même pour le Marché de Noël. La recherche d'exposants professionnels et sympathiques nous permet d'attirer de nombreux chaland heureux de visiter nos stands et d'acquérir des cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Là aussi **notre équipe essaie de rassembler un éventail riche et divers** afin de proposer les meilleurs produits locaux ou régionaux qui plaisent au plus grand nombre. La fréquentation a été à la hauteur de l'espérance des responsables.

Les membres du Groupement Récréatif souhaitent à tous les Rognicois et Rognicoises une excellente année 2011 et espèrent que parmi vous se trouvent des personnes souhaitant rejoindre notre association. Ils seront bien accueillis.

La Tanche

Président : *Didier BONNAIN*

Le bilan de l'année est très positif. En effet, après une bonne année 2009, nous enregistrons une nouvelle augmentation du nombre de cartes vendues en 2010 (159 sociétaires).

Cette progression est sans aucun doute imputable à de très belles pêches réalisées ces dernières années !

Autre bonne nouvelle, la reproduction naturelle à l'étang neuf est très encourageante puisque des alevins de sandres, gardons et de perches ont été observés.

DEUX GRANDES NOUVEAUTES POUR 2011

1° Notre société de pêche entre au 1^{er} Janvier 2011 dans l'Entente Halieutique du Grand Ouest .

A ce titre tout adhérent de l'AAPPMA de Rogny-les-7-Ecluses qui aura acquitté le permis « majeur » EHGO pourra pêcher dans 73 départements, dont le Loiret, la Nièvre, le Cher, la Seine et Marne etc... (voir le guide 2011 de la pêche dans l'Yonne).

2° Pour répondre à la demande des carpistes, un parcours spécifique pour la pêche à la carpe de nuit a été créé. (Au Rondeau, du pont de la route d'Ouzouer-sur-Trézée au pont de la Noue).

Notre garde qui a maintenant pris ses fonctions officielles veillera au bon déroulement des parties de pêche.

Comme les années passées, **la Tanche participera à la Fête du Nautisme** au mois de mai, **un lâcher de truites** sera effectué au titre de la Fête de la Pêche en juin et notre concours de pêche aura lieu comme chaque année en juillet encore **un grand merci à tous nos « sponsors ».**

Nous comptons sur votre participation.

DEPOSITAIRES des CARTES de Pêche à ROGNY :
BAR TABAC LE COLOMBIER - M. et Mme COQUILLAT
Marie-Noëlle CHAMAILLARD - 4, avenue des Tourterelles
EPICERIE THE ET BASILIC - Mlle DELAGNEAU

Le Comité des Fêtes

Président : André VEAULIN

*« Je n'en crois pas mes yeux » :
voici la première exclamation d'un spectateur de
notre feu d'artifice du 31 juillet dernier.*



Il est certain que nous nous réjouissons tous, de la **réussite de notre grande soirée d'artifice**, dans nos sept anciennes écluses. Tout a été soigneusement préparé après quatre années de « festival » votre Comité a choisi un autre programme **qui a donné la plus grande satisfaction à notre nombreux public**. Autour de nos attractions et des bandas, dans la prairie du Porais, **le groupe Maltavern** installé sur notre nouvelle scène a interprété sa musique celtique devant de nombreux danseurs enjoués. Vers 22h les enfants ont lâché des centaines de ballons qui annoncent notre fête quelquefois à plusieurs milliers de km.

Pour tous nos amis, rognycoise et rognycois, nous ne ferons pas défiler tout le programme du feu d'artifice qui a duré près une heure trente en tableaux différents, composés de musiques, d'illuminations et de projectiles d'artifices et d'effets nouveaux dans le ciel de notre village.

En consultant sur Internet tous les sites du Feu d'Artifice de Rogny-les-Sept-Ecluses **chacun pourra visualiser la grandeur du spectacle** et s'imaginer l'investissement des hommes et des femmes qui participent à cet événement important qui est, au dire d'initiés de ces festivités **« l'un des plus beau feu d'artifice de France »** Qui croire ?

Pour nous organisateurs, **le plus beau souvenir de cette soirée est une foule nombreuse, des spectateurs ravis**, d'avoir passé une agréable soirée d'été, en famille ou avec des amis, devant un spectacle féerique dont le prix de l'entrée est toujours abordable et gratuit pour les enfants.

La réussite de cette fête est le résultat d'une année de participation à de nombreuses réunions des membres de votre Comité des Fêtes et à leur disponibilités. Je les remercie tous amicalement avec reconnaissance.

Je remercie tous nos amis sympathisants bénévoles, qui tous présents comme chaque année se dévouent avec gentillesse et motivation pour nous permettre l'organisation de cette grande manifestation qui reste la fierté de notre Puisaye.

La réussite du feu d'artifice est aussi due à l'engagement de notre **maître artificier, David Proteau**, assisté du **responsable du tir, Claude Devernois**, de **tous les techniciens, artificiers, éclairagistes, sonorisateurs, musiciens**, dont nous avons tous apprécié les qualités artistiques. Merci à tous nos sponsors, annonceurs, médias et bienfaiteurs de cet événement festif.

Après la fête, **merci à tous ceux qui malgré la fatigue participent au démontage, rangement et nettoyage** de notre site.

Votre Comité des Fêtes c'est aussi la **randonnée pédestre et VTT** du 14 mars **où tous les participants ont apprécié la beauté de notre région** et la qualité du ravitaillement sur le parcours.



Nous étions présents avec notre stand buvette sur le **passage du Tour de France**, bref moment pluvieux égayé heureusement par la caravane publicitaire qui a distribué de nombreux cadeaux à notre public local.

A la fête de la Saint-Jean, sur l'île, **notre bûcher éclaire et réchauffe** tous les participants de la **Fête de la Musique**.

La sortie récompense en autocar a pris la direction du **Parc de Beauval** où chacun a pu découvrir de nombreux animaux et oiseaux dans un beau cadre de verdure.

Les enfants sont récompensés par des friandises chocolatées pour le Noël des écoles, à la salle des fêtes et le dimanche de Pâques dans le Porais.

Je n'oublie pas notre **participation financière** à la réalisation de la **classe de neige** pour les élèves de notre école et au **Téléthon** de chaque année.

Notre Assemblée Générale est prévue le 11 février, nous vous invitons et vous présenterons l'ensemble de nos activités et le bilan annuel.

Nous espérons que vous serez nombreux présents, intéressés à la vie de votre Comité des Fêtes qui aura encore la chance de vous étonner d'une belle soirée dans votre village, nous en sommes certains, en comptant sur votre soutien et votre participation bénévole.

N'hésitez pas, contacter votre Comité des Fêtes. Merci à tous.

Bonne et heureuse année 2011

Le Club de l'Amitié

Présidente : Madeleine DELAGNEAU

Cette année, le Club de l'Amitié de Rogny a fonctionné un peu au ralenti pour les raisons que vous connaissez tous.

Seules les manifestations habituelles ont été conduites, à savoir :

- **16 Janvier** : Concours de Belote
- **23 Janvier** : Galette des Rois et Assemblée Générale.
- **27 Mars** : Repas de Printemps
- **29 Mai** : Fête des Mères avec repas et cadeau d'une fleur à chaque participante pour leur dévouement pour le Club
- **8 Juin** : Voyage croisière repas sur le canal du nivernais et visite du château de BAZOCHES malgré la pluie
- **7 et 8 août** : Participation à la Foire Artisanale avec présentation et vente de travaux manuels
- **23 octobre** : Repas choucroute
- **19 novembre** : Spectacle au cabaret DON CAMILLO et visite de MONTMARTRE à PARIS
- **18 décembre** : Repas de fin d'année

Tout ceci dans une ambiance très conviviale.



Il est à déplorer le total désintéressement de la plupart des conseillers municipaux (hormis M. le Maire et trois autres personnes) concernant la vie associative du village. Ils ont pourtant tous été élus par les Rognycois.

L'Amicale Paroissiale

Président : Michel DEMETS

RELAIS DE L'AMICALE PAROISSIALE DE ROGNY

Depuis plusieurs années les **braderies du Relais de l'Amicale Paroissiale de Rogny** enregistrent une très grande fréquentation et ne démeritent pas.

Ces braderies sont au rythme de trois saisons : **printemps, été et hiver**, elles permettent aux personnes les visitant d'acquérir des vêtements de qualité pour un faible prix et dont la propreté est également au rendez-vous.

Ces critères de rapport qualité prix sont les fruits du **travail d'une équipe de l'Amicale** mobilisée plusieurs jours par semaine sur une durée de 2 mois.

Un grand remerciement à cette équipe dynamique s'impose.

Les **recettes obtenues** ont permis cette année une remise aux **normes électriques** de la salle Saint-Joseph



Site internet l'association : www.voisinssolidaires.fr

L'association « Voisins Solidaires » se développe à Rogny depuis un an et demi. Elle a pour objectif de renforcer le lien social et d'améliorer les relations de voisinage grâce à des gestes utiles et simples (apporter les médicaments ou le pain de personnes qui ne peuvent se déplacer, aider de son mieux les personnes qui ne maîtrisent pas encore parfaitement les nouvelles technologies, etc.). Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter (06-31-70-16-50). Les membres de Voisins Solidaires seront ravis de vous rendre service.

L'association organise également deux fêtes dans l'année afin que tous les habitants de Rogny prennent un pot ensemble, partagent un moment convivial : la « **Fête des voisins** » et la « **Fête du Beaujolais Nouveau** ». Elles seront évidemment reconduites en 2011. La « **Fête des voisins** » aura lieu le **mardi 24 mai** à partir de 19 heures à la salle des fêtes ; la « **Fête du Beaujolais nouveau** » se déroulera le **vendredi 25 novembre** à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Rogny.

Je profite de cet article dans le Bulletin Municipal **pour remercier chaleureusement tous les participants** à ces fêtes qui viennent avec le sourire et des tartes, quiches, gâteaux, bouteilles plein les bras ! Merci de contribuer à ces moments joyeux et si sympathiques.

Je remercie également les membres de Voisins Solidaires toujours prêts à donner un coup de main à qui en a besoin : Noëlle et Gérard Neyens, Colette Moutard, Cathy et Daniel Gillet, Gisèle et Rodolphe Loiseleur, Christelle Brossier et Françoise Fournier. Et je n'oublie pas tous les habitants de Rogny qui de leur côté aident aussi leurs voisins et rendent régulièrement des services. S'ils veulent nous rejoindre, ils sont les bienvenus.

Fortunade Daviet-Noual

moyennant une somme de **5.018 euros**.

Certains vêtements sont orientés vers le **Lien qui est une entreprise d'insertion qui emploie 31 personnes**, elle fonctionne avec EMMAUS.

Cette entreprise anciennement implantée à Neuvy/Loire est actuellement à Saint-Pierre-le-Moûtier (58), elle traite 15 tonnes de vêtements par jour et de leurs tris en résultent plusieurs catégories par exemple tout ce qui est réutilisable en Afrique, les Jeans déchirés sont recyclés en isolant phonique et thermique et ils pressent les chiffons en bottes de 400 kilos.

Les vêtements recueillis à l'Amicale proviennent de dons, certaines de ces affaires sont impossibles à réemployer et donc nous devons les emmener à la déchetterie, ceci représente 1% de la totalité des dons.

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs qui grâce à eux génèrent du travail, offrent la possibilité de s'habiller à moindre coût, nous permettent d'entretenir la salle Saint-Joseph, et surtout entretiennent et alimentent cette chaîne de solidarité dont beaucoup ont besoin.

Le Secrétaire : Eric Véron

>> AVOIR UNE ENTREPRISE À ROGNY



EPICERIE & SALON DE THE

Fruits et Légumes. Produits Frais. Jambon et Fromage à la coupe.
Vins : Domaine de La Bergeonnière. Domaine du Tariquet.
Dépôt de gaz. - Livraison à domicile.



Ouvert de 8h à 13h et de 16h30 à 20h. Tous les jours - Dimanche compris. Fermé le Jeudi
3, rue de la Puisaye (face à la mairie) - ROGNY-les-7-Ecluses
Tél. : 03 86 74 51 05 - www.theetbasilic.com

Restaurant

« le Passage du Chat »

40, rue de la Puisaye - Tél. : 03 86 74 58 06



*Dès les beaux jours,
notre restaurant dispose
d'une terrasse pouvant
accueillir jusqu'à
100 personnes.*



*Profitez de notre cadre
agréable pour déjeuner
près de la rivière Loing.*

*Le Passage du Chat,
restaurant gastronomique,
vous propose une large
diversité de plats et de
saveurs. Notre restaurant
peut recevoir jusqu'à
24 personnes pour vos
repas d'affaires, séminaires,
mariage, fêtes d'anniversaire
et autres occasions.*



>> AVOIR UNE ENTREPRISE À ROGNY

Bar du Colombier

10, quai Sully - Tél : 03 86 74 37 78

Votre Bar du Colombier
vous propose plusieurs
services :

Tabac

PMU

Loto

Epicerie...

Depuis octobre 2010 :

PIZZAS A EMPORTER

le mercredi, vendredi et
dimanche de 18h à 21h.



**Au Fournil
d'Aymeric & Clémence**

2 adresses à votre service

Place de l'église
45230 Aillant-sur-milleron
Tél. : 02 38 97 11 36
Fermé le lundi

1 rue André Henriat
(près des écluses)
89220 Rogny les 7 écluses
Tél. : 03 86 74 58 08

>> Hébergement Restauration Commerces et Entreprises

HEBERGEMENTS - RESTAURATION

Auberge des 7 écluses - Hôtel-restaurant
Jours de fermeture : mardi et mercredi

M. JACQMIN - ☎ 03 86 74 52 90

Auberge du Canal

Jour de fermeture : lundi

Mme KARONI - ☎ 03 86 74 52 63

Le Passage du Chat - Restaurant

Jour de fermeture : lundi

Mme et M. AUBIN - ☎ 03 86 74 58 06

Pizzeria

Mercredi, vendredi et dimanche

M. COQUILLAT - ☎ 03 86 74 53 09

La Guinguette

M. DE OLIVEIRA - ☎ 03 86 74 56 61

Meublé Touristique "Relais du Lion d'Or"

Mme SAGET - ☎ 03 86 74 58 56

Gîte rural "Au bon Logis"

Mme et M. BOURGEOIS

☎ 03 86 74 54 71

Chambres d'hôtes de "La Crasne"

Mme et M. VEAULIN - ☎ 03 86 74 53 11

Gîte rural "La Maison d'Amis"

Mme LORENCEAU - ☎ 03 86 74 52 56

Camping des Lancières

☎ 03 86 74 51 78

COMMERCES ET ENTREPRISES

Salon de coiffure privilège

☎ 03 86 74 55 38

Coiffeur à domicile L'Épîtête

☎ 06 45 35 76 07

L'Atelier des 7 écluses

Christine FIEVET - ☎ 06 81 76 08 31

Garagiste

M. COTTE - ☎ 03 86 74 52 03

Agence immobilière

Mme MANNEVY - ☎ 03 86 74 85 97

Au Paradis des Chineurs

Claude LABUSSIÈRE - ☎ 06 82 99 18 91

S.B.P.I.

MM. GALLOT - ☎ 03 86 74 51 36

S.B.P.I. Environnement

MM. GALLOT - ☎ 03 86 74 28 49

Entreprise Multiservices

JardinBricoServices - Paysagiste

Frédéric GAUJARD - ☎ 06 88 70 07 45

Transport :

DEMETS Michel - ☎ 03 86 74 57 92

Tourisme Fluvial du Centre

Mme et M. GAUDIN - ☎ 03 86 74 55 92

Équitation :

Haras de Cottard et Poney-Club

Mme GESTIN et M. KELLER

☎ 03 86 74 59 39

Poney-club de Rogny/Ecurie du Rondeau

Mlle DELAGNEAU - ☎ 06 87 79 24 94

Alimentation :

Boucherie, charcuterie - Traiteur

Fermeture les lundis et mardis

M. SAGET - ☎ 03 86 74 58 56

Boulangerie - Fermeture le mercredi

M LOISELEUR - ☎ 03 86 74 53 97

Dépôt de pain : Le Fournil d'Aymeric et

Clémence - ☎ 02 38 97 11 36

BAR PMU - Epicerie - Tabac

Fermeture le mardi après-midi

M. COQUILLAT - ☎ 03 86 74 53 09

Thé et Basilic - Epicerie - Salon de thé

Fermeture le jeudi

Laurence DELAGNEAU - ☎ 03 86 74 51 05

Bâtiment :

Maçonnerie

M. DELAGNEAU - ☎ 03 86 74 57 03

M. GRENOT - ☎ 03 86 74 53 74

Métallurgie

M. BAUS - ☎ 03 86 74 51 17

Plomberie/Électricité

Thierry BOISSON - ☎ 06 75 04 95 51

M. MILOT - ☎ 03 86 74 30 11

Ecurie du Rondeau



Equipe de concours sur cavalerie de l'écurie ou propriétaire, travail des chevaux en pension avec participations à divers championnats



Poney-club de rognny



Dirigée et encadrée par
isabelle DELAGNEAU (Diplômée d'état depuis 1992)
depuis 5 ans, l'école d'équitation est installée
entre Rogny les 7 écluses et Ouzouer/trézée
sur l'axe routier D14
Ouvert tous les jours

Les enfants sont accueillis dès
3ans 1/2 et encadrés par des
seignants diplômés d'état de-
puis plusieurs années



**Le concours
complet**



*Bonne Année
2011*



Le manège et les tous petits



Le Dressage



Préparation avant une
balade



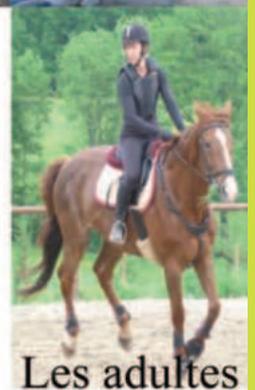
**La carrière
40x50m**



Le saut

Renseignements: isabelle DELAGNEAU
Le rondeau 89220 Rogny les 7 écluses
Tel :0687792494//0386745622
<http://poney-club-de-rognny89.skyrock>

*Merci à tous ceux qui ont permis de faire vivre et
grandir cette école d'équitation et son écurie de
concours*



Les adultes